



Desertines

53

Commune de la Mayenne

Bulletin Municipal
Janvier 2026



SOMMAIRE

- **Le mot du maire** **page 2**
- **Informations importantes extraites des différentes réunions** **page 3**
- **La vie communale** **page 10**
- **Infos pratiques** **page 15**
- **Le Bocage Mayennais** **page 19**
- **Les associations du canton** **page 29**
- **Les associations** **page 33**
- **En bref** **page 39**
- **Calendrier des manifestations** **page 42**
- **Numéros utiles** **page 43**



LE MOT DU MAIRE

En cette période pré-électorale, je me permets ces quelques mots concernant l'activité de notre commune.

Les travaux de réhabilitation d'un logement dans l'ancien fournil ont commencé mi-décembre, pour une fin avant l'été. Une location sera possible à la suite.

Ce chantier vient conclure les réalisations des projets prévus en 2025, tels que l'ombrière, l'aménagement du terrain de pétanque et l'extension d'une allée au cimetière.

Nous avons fait l'acquisition d'une balayeuse adaptée à notre tracteur afin de faciliter l'entretien de nos caniveaux et trottoirs

Grace à l'arrivée de nouveaux habitants, nous maintenons notre population.

Nous arrivons au terme de cette mandature 2020-2026, je remercie mes adjoints, le conseil municipal, les membres du CCAS pour leur engagement et leur disponibilité.

Mes remerciements aux agents communaux pour leur parfaite collaboration, les bénévoles et les associations, tous ensemble au service de notre commune.

De la part du conseil municipal et des agents communaux, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé, bonheur, réussite dans vos projets, pour vous et pour vos proches.

Bruno LESTAS

INFORMATIONS IMPORTANTES EXTRAITES DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Réunion du 03 juillet 2025

Réhabilitation d'une boulangerie en logement. Attribution partielle des marchés de travaux

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les contours du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie en logement à Désertines.

Il indique qu'une consultation a été réalisée en procédure adaptée (Parution d'un AAPC sur un journal d'annonces légales + dématérialisation) afin de retenir les entreprises attributaires des futurs travaux et rappelle l'allotissement prévu pour cette opération.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir les offres jugées économiquement les plus avantageuses dans le cadre de la consultation lancée pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ancienne boulangerie en logement pour les lots 3, 7 et 8.

Conventions de fonctionnement et défraiement avec la CCBM.

Monsieur le Maire rappelle le périmètre des conventions de fonctionnement et de défraiement établies entre la Communauté de Communes et les communes en matière d'intervention des services techniques communautaires pour les besoins communaux.

Il souligne l'intérêt d'intégrer à ces conventions la prestation d'assistance juridique aux communes (conseil sur tous types de questions, assistance opérationnelle, notamment dans le domaine de la commande publique...)

Après discussion, le Conseil municipal à l'unanimité :

. DECIDE de signer avec la Communauté de Communes du Bocage Mayennais un avenant n°5 à la convention de fonctionnement et de défraiement établie en matière d'intervention des services techniques communautaires pour les besoins communaux, destiné à intégrer à cette convention et à compter du 3 mars 2025 la prestation d'assistance juridique aux communes.

. PRECISE que les défraiements en découlant seront effectués sur présentation d'un état récapitulatif et justificatif et renverront aux tarifs fixés annuellement au barème d'intervention des services techniques communautaires et communaux.

Avant-projet sommaire Travaux de dissimulation Rue de Normandie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet sommaire dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage cité en référence.

Il précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés, ainsi qu'un engagement financier, seront transmis après programmation de l'opération par le Comité de choix.

DESIGNATION	COUT TOTAL	PARTICIPATION TE53	MAITRISE D'ŒUVRE	PARTICIPATION COMMUNE
1 -Réseaux électriques (HT)	99 880,00 €	74 910,00 €	5 992,80 €	30 962,80 €
2 -Génie civil de Télécommunication (HT)	29 250,00 €	5 850,00 €	1 755,00 €	25 155,00 €
3 -Eclairage public (HT)	27 050,00 €	6 762,50 €	1 623,00 €	21 910,50 €
TOTAL GENERAL	156 180,00 €	87 522,50 €	9 370,80 €	78 28,30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser la dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public en 2026

Convention pour la facturation de l'assainissement avec le SENOM

Monsieur le Maire expose que le SENOM suite à la fin du contrat de dsp pour l'exploitation du service eau a décidé de reprendre la gestion de la clientèle au 1^{er} septembre 2025.

En vertu du principe de « guichet unique », facilitateur pour l'usager abonné, le SENOM propose aux communes le recouvrement des redevances assainissement sur la même facture que celle du service de distribution d'eau potable ainsi que diverses taxes et redevances.

Ainsi la facture unique eau et assainissement collectif couvre, outre le coût de la production, du transport et de la distribution d'une eau potable de qualité, celui de la collecte et du traitement des eaux usées ainsi que diverses taxes et redevances.

La convention a pour objet de définir à compter du 1^{er} septembre 2025, la facturation, le recouvrement et le reversement de la redevance assainissement collectif par le syndicat pour le compte de la commune de. Elle fixe les modalités de collecte et de reversement de ces redevances à la commune ainsi que la rémunération du syndicat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver la convention pour la facturation, le recouvrement et le reversement de la redevance assainissement collectif par le SENOM pour le compte de la commune.

Achat du mobilier salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de Comat et Valco pour l'achat de tables et chaises destiné à la salle polyvalente conformément à la décision prise par le Conseil Municipal lors de l'élaboration du budget 2025. Le devis s'élève à 9720 €.

Réunion du 02 septembre 2025

Remboursement des frais de fonctionnement de l'école de Fougerolles-du-Plessis (RPI) année scolaire 2024/2025

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Désertines est en RPI (Regroupement Pédagogique avec les communes de Fougerolles-du-Plessis et de La Dorée depuis septembre 2024.

Après lecture de la délibération N° DEL-2025-050 de la commune de Fougerolles-du-Plessis en date du 15 mai 2025, inhérente aux frais de fonctionnement de son établissement, le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement et fournitures scolaires pour les 7 enfants scolarisés dans l'école publique de Fougerolles-du-Plessis comme suit :

- participation frais de fonctionnement : **5 487.51 €** (7 x 783.93 €)
 - Contrat Ville EPSL : **84 €** (7 x 12 €)
 - Fournitures scolaires : **336 €** (7 x 48 €)
- Soit un total de 5 907.51 €.**

Avis sur enquête publique à Désertines présentée par le GAEC La Molière à Montaudin du 29 juillet 2025 au 26 août 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique a eu lieu à Désertines, du mardi 29 juillet 2025 au mardi 29 août 2025 relatif à la demande d'enregistrement présentée par le GAEC La Molière, implanté au lieu-dit La Molière à Montaudin (53), en vue d'exploiter un élevage porcin comprenant 172 truies et verrats, 8 cochettes, 991 porcelets en post-sevrage et 1500 porcs à l'engraissement au lieu-dit La Molière à Montaudin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un **AVIS FAVORABLE** à cette enquête publique.

Questions diverses

- L'ombrière sera inaugurée par la Société Energie Mayenne le mardi 16 septembre à 11h
- Un devis va être demandé afin de ré-empierre le terrain de boule et d'installer des puisards à chaque gouttière de l'ombrière
- Des modifications sur les installations radioélectriques situées à La Touche Passais vont être effectuées par Bouygues Telecom

Réunion du 13 octobre 2025

Attribution des marchés. Lots 1,2,4,5,6

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les contours du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie en logement à Désertines ainsi que l'allotissement de cette opération.

- Lot n°1 : « Terrassements / Maçonnerie / Réseaux »
- Lot n°2 : « Menuiseries extérieures alu. / Menuiseries intérieures »
- Lot n°3 : « Isolation / Plâtrerie »
- Lot n°4 : « Cuisine »
- Lot n°5 : « Electricité / Téléphone / VMC / Chauffage / Couverture »
- Lot n°6 : « Chauffage thermodynamique / Production eau chaude / Plomberie »
- Lot n°7 : « Carrelage / Faïence / Revêtement de sol souple »
- Lot n°8 : « Peinture »

Il rappelle également qu'une première consultation avait été réalisée en procédure adaptée et qu'une attribution partielle des marchés de travaux était intervenue pour les lots 3,7 et 8.

Les lots n°4 « Cuisine », n°5 « Electricité / Téléphone / VMC / Chauffage / Couverture » et n°6 « Chauffage thermodynamique / Production eau chaude / Plomberie » n'avaient reçu aucune offre. Dans ces circonstances, et pour chacun de ces lots, des offres ont été sollicitées auprès d'entreprises conformément aux dispositions de l'article R2122-2 du Code de la Commande Publique.

S'agissant des lots n°1 « Terrassements / Maçonnerie / Réseaux » et n°2 « Menuiseries extérieures alu. / Menuiseries intérieures », une offre unique avait été reçue pour chacun de ces lots. Ces 2 offres avaient toutefois été jugées inacceptables au sens des dispositions de l'article L 2152-3 du Code de la Commande Publique en vertu duquel « une offre inacceptable est une offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché, déterminés et établis avant le lancement de la procédure ».

Ces deux lots ont donc fait l'objet d'une remise en concurrence (Parution d'un AAPC sur un journal d'annonces légales + dématérialisation).

Monsieur le Maire indique que des offres ont été reçues et analysées pour l'ensemble des cinq lots restant à attribuer. Après avoir présenté la teneur de ces offres, il propose de retenir les entreprises ayant présenté les offres jugées économiquement les plus avantageuses au regard des critères d'attribution retenus pour ce marché (Critère « Prix » 60% / Critère « Valeur technique » 40%).

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir les offres jugées économiquement les plus avantageuses dans le cadre de la seconde consultation lancée pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ancienne boulangerie en logement à Désertines (y compris offres sollicitées auprès d'entreprises conformément aux dispositions de l'article R2122-2 du Code de la Commande Publique pour les lots 4,5,6).

Aménagement de l'ombrière

Afin de finaliser les travaux d'empierrement et d'installation de puisards aux gouttières à l'ombrière, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise E.T.A Desmaires d'un montant de 4 708.80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis

Modification des statuts du SENOM - prise de la compétence à la CARTE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Maire expose que le SENOM a délibéré pour modifier ses statuts.

Cette modification a pour objet de faire évoluer le périmètre géographique du syndicat, la nature juridique qui en résulte et pour se voir transférer la compétence « assainissement collectif » pour les seules communes qui le souhaiteraient. De sorte que le SENOM deviendrait un syndicat à la carte au sens de l'article L.5212-16 du CGCT.

Il expose que cette transformation présente un intérêt communautaire certain au regard de sa cohérence et de la réponse aux enjeux du territoire. Elle répondra ainsi aux attentes des usagers tout en assurant une continuité du service public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SENOM.

Conventions diverses avec la SAUR

M. Le Maire indique au Conseil Municipal que les conventions ci-dessous, ont pris fin le 30 juin 2025 :

- Convention pour le contrôle de conformité de branchements.
- Convention pour le curage et l'inspection télévisée du réseau d'assainissement.

M. le Maire propose de les renouveler jusqu'au 30 décembre 2030 avec une possibilité de dénonciation à tout moment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de renouveler les conventions.

Fonds de concours

Monsieur le Maire expose au Conseil les modalités du projet d'extension de la ZA de La Maladrie destiné à viabiliser un nouveau lot pour permettre l'implantation de l'entreprise D2N.

Il précise que la maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par la CCBM et explique au Conseil que la CCBM a adopté, par délibération en date du 3 mars 2021, un règlement des interventions économiques foncières hors zone d'activités existantes pour établir les règles d'interventions entre communes et CCBM sur ce type de projet. Ce règlement prévoit ainsi que la CCBM assure la totalité des dépenses liées à l'opération (achat du terrain, travaux de viabilisation, frais et honoraires, revente du terrain viabilisé à l'entreprise) et, qu'en contrepartie, la commune lui verse un fonds de concours équivalent à 30% du montant HT des dépenses qu'elle a ainsi réglées. Ce fonds de concours étant plafonné à 100 000 € et au montant du reste à charge pour la CCBM.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve :

- l'opération d'extension de la ZA de La Maladrie sous maîtrise d'ouvrage de la CCBM
- le plan de financement de cette opération et le versement d'un fonds de concours par la Commune de Désertines à la CCBM d'un montant estimatif prévisionnel de 20 032,92 €,

Questions diverses

- Des tables de pique-nique vont être commandées afin de finaliser les aménagements à l'ombrière et au terrain de football.

Réunion du 2 décembre 2025

Participation de la collectivité à la psc sante des agents dans le cadre de la labellisation au 1er janvier 2026

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux. Cette ordonnance introduit en effet le caractère obligatoire de cette participation à la garantie santé à compter du 1^{er} janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le *conseil municipal* décide que la collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de **20 euros par mois et par agent** quelle que soit sa quotité de travail, sous réserve qu'il produise un justificatif de cette labellisation chaque année.

Redevance Performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026

Considérant que les redevances de performance sont calculées selon la formule :

Tarif 2026 fixé par l'Agence de l'Eau × coefficient de modulation (0,3 à 1),

Considérant que le taux appliqué par Agence de l'eau Loire Bretagne au titre de l'année 2026 est de 0.28 €/m³

Considérant qu'en 2025 le coefficient avait été fixé forfaitairement et qu'à compter de 2026 il est appliqué sur la base des performances de l'année N-2 (2024).

Selon les données de l'Agence de l'Eau le coefficient de performance Assainissement Collectif pour la commune de Désertines en 2026 sera de 0.40.

Le conseil municipal décide de fixer, à compter du 1er janvier 2026, la contre-valeur suivante :

Assainissement collectif : [Tarif 2026 de l'Agence × coefficient de performance] = **0.1120 €/m³**

Cette contre-valeur sera facturée et recouvrée auprès des usagers du service public par le SENOM suivant la convention signée entre les 2 parties et reversée à la collectivité compétente.

Tarif redevance assainissement 2026

Monsieur le Maire rappelle les tarifs fixés pour l'année 2025, à savoir :

- l'abonnement à.....30 €
- les 50 m³0,60 €
- les mètres cubes supplémentaires0,55 €
- la consommation forfaitaire de 30m³ par foyer pour ceux alimentés par un puits et rejetant leurs eaux usées dans le réseau public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de fixer les tarifs suivants pour l'année 2026

- l'abonnement à.....30 €
- les 50 m³0,65 €
- les mètres cubes supplémentaires0,60 €
- la consommation forfaitaire de 30m³ par foyer pour ceux alimentés par un puits et rejetant leurs eaux usées dans le réseau public.

Présentation du rapport annuel qualité et prix du service publique de l'eau (exercice 2024)

Monsieur Stéphane LEROYER présente le rapport annuel du SENOM sur le prix et la qualité du service public d'eau pour l'exercice 2024 qui reprend les indicateurs financiers et techniques.

Après avoir entendu la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service

d'eau potable pour l'exercice 2024.

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, prennent acte de ce rapport

Rapport annuel assainissement non collectif 2024

Monsieur Stéphane LEROYER présente le rapport annuel du SENOM sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (RPQS). Il s'agit de l'analyse synthétique sur les indicateurs techniques et financiers, exploitations et investissements.

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, prennent acte de ce rapport

Mise à disposition de la salle polyvalente

L'association « Désertines 53 Aéroobics » va dispenser des cours d'aérobic le mercredi après-midi à la salle polyvalente.

Questions diverses

- M. Lodé Dominique présente le 1^{er} compte-rendu de l'école RPI Fougerolles-du-Plessis La Dorée Désertines : 75 enfants sont scolarisés. Plusieurs projets pédagogiques sont mis en place pour l'année scolaire dont un projet cirque (5 semaines d'intervention) avec un spectacle prévu le soir du 26 juin (chapiteau Laly Circus aux Loges à Fougerolles-du-Plessis)

- Les travaux de réhabilitation de l'ancien fournil en logement débiteront la deuxième quinzaine de décembre.

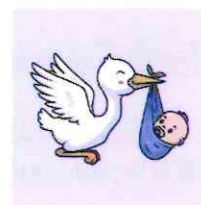
LA VIE COMMUNALE

ÉTAT-CIVIL 2025

NAISSANCES

(1 non répertoriée)

Roma, Henry SPENCER né à Mayenne le 03 juillet



MARIAGES

Alan HUIGNARD ET Jennifer PICQUET	le 21 juin
Grégory LESTAS et Paméla JOYEUX	le 12 juillet
Norbert PIEAU et Isabelle DESNOS	le 23 août
Philip GREEN et Sylvie ORABONA	le 30 août



DÉCÈS



Marie NION veuve LEBRUN le 27 janvier
Madeleine BENOIST veuve FROMOND le 05 mars
Andrée LECAPLAIN épouse GAUTIER le 1^{er} avril
Romain DURAND le 24 mai

Note : Certaines personnes ayant souhaité ne pas diffuser les informations d'état civil les concernant, la liste ci-dessous est incomplète. Par ailleurs, seules figurent les personnes décédées sur la commune ou habitant la commune, conformément au registre d'état civil

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	COMMUNE	HORS COMMUNE
• WEEK-END <i>(du vendredi après-midi au dimanche soir)</i>	175 €	260 €
• Journée supplémentaire	50 €	60 €
• 1/2 journée supplémentaire	35 €	40 €
• Petite Salle la journée	60 €	-
• 1 repas en semaine	100 €	140 €
• Concours de belote / Loto	45 €	100 €
• Vins d'honneur <i>(verres compris)</i>	40 €	60 €
• Soirée dansante <i>(avec repas)</i>	320 €	410 €
• Bal public / Bal disco	160 €	550 €
• Théâtre / Assemblée générale <i>(verre compris)</i>	45 €	80 €
• Réunion / Conférence <i>(verre compris)</i>	-	35 €
• Thé dansant	120 €	160 €



La vaisselle est facturée au prix de 0.35 € l'unité pour un couvert complet et 0.20 € l'unité pour un couvert lunch (couteau, fourchette et verre). La vaisselle neuve 0.70 € le couvert complet.



Le gaz et l'électricité seront facturés en plus de la location suivant le relevé de compteur qui sera effectué à la remise des clés et au retour. Le KW sera facturé au prix de 0.21 € et le gaz au prix de 8 € le m³.

La salle devra être rendue propre ou il sera facturé 50 € de l'heure de travail effectué.

Il est désormais demandé au locataire une attestation d'assurance à chaque location et un chèque de caution de 300 €.

Pour toutes réservations payantes, il sera demandé le versement des arrhes à hauteur de 50 % du tarif de la location à la réservation. Ces arrhes seront versées directement à la caisse du trésorier. En cas d'annulation cette somme restera acquise à la commune.

La capacité de la grande salle est de 350 personnes et celle de la petite salle de 50 personnes.



Pour la remise des clés lors de la location de la salle polyvalente, il faut s'adresser à KARINE : 06.59.40.39.65

Afin de faciliter l'organisation de la location de la vaisselle, il est nécessaire d'appeler quelques jours avant et de bien calculer les quantités à réserver.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ACQUISITIONS

Voirie : Travaux réalisés par la CCBM

- CR La Doucetière : rechargement pour 13 436 €
- VC3 du Ballon : enduit de surface pour 24 183 €

Commune :

- Tables pique-nique : 2844 €
 - Aménagement du terrain de boules : 4708 €
 - Aménagement cimetière : 7650 €
 - Valisettes portage repas : 1920 €
 - Remplacement débroussailleuse : 988 €
 - Horloge de l'église : 1704 €
-
- Acquisition brosse tracteur pour trottoir : 12 072 €



REPAS DU CCAS



Le Samedi 27 Septembre 2025, le CCAS (centre communal d'action sociale) organisait le repas des aînés, auquel sont invitées toutes les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus. Cette année, 43 personnes ont répondu présentes. Offert par la municipalité, ce temps de rencontre a permis aux aînés de partager un déjeuner festif dans une ambiance chaleureuse. Le menu, préparé comme habituellement par le restaurant « Le Lion d'Or » de Fougerolles-du-Plessis, et servi par les membres du CCAS et du Conseil Municipal a été apprécié. En voici le menu :

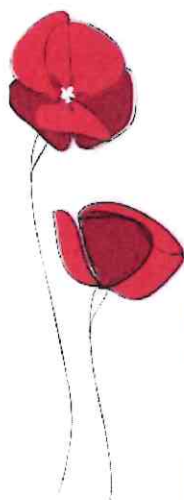
- Kir avec feuilletés chauds
- Bouchée de lieu et St Jacques au safran
- Trou normand
- Roti filet de dinde à la crème et écrasée de pommes de terre – tomate provençale
- Salade / fromage
- Pomme craquant caramel au beurre salé maison
- Pétillant et café

Ce rendez-vous, attendu chaque année a une nouvelle fois permis de rassembler les aînés et d'offrir un moment de détente apprécié de tous en compagnie des deux doyens de Désertines :

- Roger FONTAINE né en 1924 (100,5 ans)
- Yvonne LEMARTINEL née en 1929 (96 ans).



107ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



11 NOVEMBRE 2025

UNE JOURNÉE DE COMMÉMORATION



Jamais oubliés. À jamais dans nos
mémoires. Remercions-les.

INFOS PRATIQUES



Recensement citoyen obligatoire

Le recensement citoyen est **OBLIGATOIRE**. Il se fait en mairie pour tous Français **dès l'âge de 16 ans** et avant la fin du 3^{ème} mois suivant. Les documents à fournir sont les suivant :

Carte d'identité et livret de famille des parents.

Le Maire délivre alors une attestation de recensement, à fournir **obligatoirement** pour se présenter à un concours ou à l'examen du permis de conduire.

Le jeune sera ensuite convoqué pour effectuer sa JDC (Journée Défense Citoyenneté). Cette journée est **obligatoire**.

Attention : un recensement tardif, c'est une convocation tardive à la JDC, l'impossibilité de s'inscrire à un examen et une non inscription automatique sur les listes électorales.

HORAIRES DÉCHÈTERIES

Avec la carte d'accès

DÉSERTINES : 2^{ème} et dernier vendredi du mois

Il n'est plus possible de déposer les encombrants et la ferraille

Ces horaires sont appelés à évoluer au cours de l'année.

GORRON : Lundi 14h à 18h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

Portage des repas :

Le portage des repas est assuré par l'employée communale, Karine, du lundi au vendredi
Les repas sont fournis par l'EHPAD.

Tarifs : 6 € le repas et 1.50 € le portage.

Pour tout renseignement et inscription, veuillez-vous adresser au secrétariat de la mairie.

Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

Contexte du projet

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maîtrise des coûts et des quantités collectées. En effet, les coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de **mettre en place une nouvelle facturation** au **1^{er} janvier 2027**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie en 2023. Ainsi, cela va permettre :

- **D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité.** Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- **D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins et de l'utilisation du service.**

Ce changement s'appliquera à tous les usagers : **les ménages** et **les professionnels bénéficiant du service de collecte** (entreprises, établissements publics, etc.).

Quel est le principe ?

Cette tarification sera basée sur la réalité des dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer et chaque professionnel, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture de conteneurs sur une année. Ce système permettra aux usagers engagés dans la réduction de leurs déchets de bénéficier d'une redevance plus juste.

Comment sera-t-elle calculée ?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante :

Part fixe	Part variable
<ul style="list-style-type: none">• Abonnement au service déchets	<ul style="list-style-type: none">• Calculée en fonction de l'utilisation du service notamment le nombre d'ouverture du tambour du conteneur d'ordures ménagères

Comment ?

Concrètement, dès le **19 janvier 2026** l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, **la même** que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie.

Pour des raisons pratiques, un **badge numérique** utilisable via un téléphone type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet www.bocage-mayennais.fr, rubrique « Obtenir la carte déchet » (renseignement au 02.43.08.77.60).



Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peine d'amende.

i
Pensez à utiliser des sacs d'ordures ménagères de 50 L max.

Quelles sont les étapes ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.

Des gestes pour réduire ses déchets



Composter ses déchets de cuisine et de jardin

Distribution gratuite d'un composteur et son bio-seau lors d'une réunion d'information d'1h obligatoire.

Nouveauté : l'option grille anti-rongeur !

Renseignements et inscription en ligne ou au 02.43.08.12.71

-90 kg
/hab./an



Appliquer les consignes de tri

Un moyen mnémotechnique simple : tous les emballages et papiers se trient !

Des outils sont à votre disposition en mairie pour vous aider : sacs de tri, mémo-tri et réglettes de tri.

-71 kg
/hab./an



Opter pour des produits réutilisables

Limiter l'emploi des produits à usage unique permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. Par exemple : utiliser des charlottes de plat à la place des films plastiques ou des serviettes en tissu à la place de l'essuie-tout.

-25 kg
/hab./an

ELECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026



La prochaine élection des conseillers municipaux aura lieu les 15 et 22 mars 2026.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, voici les possibilités :

- L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.**

- Tout citoyen a la possibilité de **vérifier sa situation électorale** directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE)

- L'inscription peut se faire **en ligne** ou **en mairie**. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

www.service-public.fr ou en mairie avec les pièces suivantes :

-justificatif d'identité et de domicile

-cerfa 12669*02 disponible en ligne ou en mairie.

POUR VOSENFANTS 3-17 ANS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DIFFERENTS SERVICES

Accueil de Loisirs enfance 3-11 ans

Les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

Activités Jeunesse 10-17 ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demie journée suivant l'activité



En Pratique



- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- Les **réservations sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances**. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

Contact enfance 3-11 ans

Accueil de loisirs de Fougerolles/
Landivy :

Axelle TRAMONI / Lucie HEUVELINE

06.34.54.46.31

jeuesselandivy@bocage-mayennais.fr

Contact jeunesse 10-17 ans

Service jeunesse du bassin de Vie de
Landivy :

Axelle TRAMONI

06.34.54.46.31

jeuesselandivy@bocage-mayennais.fr



Information horaires,
plannings, tarifs, sur notre
site internet

bocage-mayennais.fr



Réservations exclusivement sur le portail famille

[https://portail.berger-levrault.fr/
CdcDuBocageMayennais53120/accueil](https://portail.berger-levrault.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil)

Avant toute inscription

- Il est nécessaire de contacter le directeur de l'accueil de loisirs pour ouvrir un compte.
- Les informations du compte famille doivent être complètes et à jour : copie du carnet de vaccination, attestation d'assurance extrascolaire, attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.



LE BOCAGE MAYENNAIS

R.P.E DU BOCAGE (Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde Lucie BOISGONTIER se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique au bureau du RPE à Gorrion ou sur demande dans les Mairies.

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE
Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie BOISGONTIER

1 Grande Rue - 53120, Gorrion

02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25

rpe@bocage-mayennais.fr

POUR LES SENIORS

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EST A VOTRE SERVICE



Les services sénior

Atelier numérique ou de mémoire, balades santé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service sénior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands événements.

En Pratique



- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique "Au quotidien"
- dans la rubrique Loisirs vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

Contact

Service Solidarité-jeunesse

Angélique FONTAINE

02.43.08.77.65

solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr

Toutes les informations sur notre site internet

bocage-mayennais.fr



MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE



La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui gère 4 services :

- Chantiers Citoyens Argent de poche (14-18 ans)
- Ludothèque (tout public)
- Projet de jeunes (11-29 ans)
- Info jeunes (11-29 ans)

CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM pour les jeunes de 14 à 18 ans (veille des 19 ans)

Le dispositif permet de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire ... :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

Renseignements :
06.72.37.08.35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 14-18 ans. Un accompagnement pour la rédaction de son CV est possible à la suite des chantiers.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2026	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 16 février au 27 février	Semaine 5	Semaine 6
Du 13 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 30 juin au 28 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50



LUDOTHEQUE ITINERANTE

Tout public



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...)

Nouveauté : En 2026, la ludothèque sera proche de chez vous avec le réseau lecture : jeux sur place sans réservation, prêts de jeux, conseil, ...

LA LUDOTHEQUE est ouverte
111, avenue Charles de Gaulle Gorron

- Mercredi 10h à 18h
- 1^{er} samedi du mois 10h à 12h

Animations itinérantes

« Jeux pour tous » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

Avec le réseau lecture : venez jouer, emprunter ... :

Pas Besoin de réserver

Ambrières les Vallées : 6 janvier / 13 février / 17 mars / 24 avril / 26 mai / 3 juillet / 25 août / 2 octobre / 3 novembre / 11 décembre (16h-18h)

Gorron : 24 février / 21 juillet / 17 novembre (16h-18h)

Landivy : 3 février / 13 mars / 14 avril / 22 mai / 23 juin / 17 juillet / 22 septembre / 30 octobre / 1^{er} décembre (16h-18h)

Pontmain : 23 janvier / 12 juin / 4 septembre / 16 octobre / 13 novembre (16h-18h)

Chantrigné : 7 avril / 28 juillet / 22 décembre (15h-17h)

Oisseau : 30 janvier / 19 juin / 23 octobre (16h-18h)

Fougerolles du Plessis : 3 avril / 11 septembre / 27 novembre (10h-12h)

Montaudin : 16 janvier / 17 février / 27 mars / 28 avril / 5 juin / 7 juillet / 6 octobre / 15 décembre (mardi 17h-17h ou le vendredi 16h-18h)

Châtillon S/C : 3 mars / 5 mai / 15 septembre (16h-18h)

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuitement, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants et parents) de trouver des informations suivant les thématiques :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger,
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger,
- Prendre soin de soi,
- Travailler,
- Apprendre à s'informer

SOIREE DE L'ORIENTATION
auprès des jeunes et des parents
Mercredi 21 janvier de 16h à 19h à la salle omnisports de Gorron
Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat,
Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.
Accueil gratuit. Remise de documentations

PARLONS Avenir « vos questions, vos préoccupations, vos projets, ...
Venez en parler avec l'INFO JEUNES »
Réunions d'information parents / jeunes
Le service apporte des informations suivant vos préoccupations liées au quotidien, orientation, job, stage, partir à l'étranger, se déplacer, prendre soin de soi, se loger, ...
Vendredi 16 janvier à 19h
à la médiathèque d'Ambrières L V
Mardi 3 mars à 18h30
à la médiathèque de Landivy
06.72.37.08.35

RENCONTRE PRO'JEUNES

2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes **qui recherchent un job, une alternance, un stage ou un apprentissage.**

Mercredi 18 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 20 février de 16h à 17h30 à la salle omnisports de Gorron

Nouveau fonctionnement :

Dès maintenant, vous pouvez pré remplir rapidement votre recherche via le formulaire : <https://forms.gle/eZmB8ByPPyvX547P6>

- Le jour même **des espaces par domaine d'activité** seront mis en place

Pourquoi venir ? pour se faire connaître, découvrir les domaines d'activité présents.



Entreprise, association, service, ...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage : n'hésitez pas à nous contacter

C'est le moment de vous faire connaître localement, simplement, rapidement, ...

ECHANGER - DECOUVRIR - CONSTRUIRE SON PROJET



Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Du 21 au 28 février 2026 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 45€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

BESOIN D'INFORMATION Bafa

Renseignement auprès de de MIJ

CARTE JEUNES

11-29 ans

La **carte jeunes** est disponible au tarif de 2€, elle permet d'avoir un maximum d'avantages.

Elle est valable jusqu'au 31 août 2026



Retrouver nos partenaires



- Faites-le plein d'avantages
- De 5 à 84 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans (quel que soit le lieu de résidence)

Comment se la procurer ?

- A la MIJ (prévoir photo et pièce identité)
- Sur le site de HelloAsso



Maison des initiatives jeunesse (MIJ) 111, avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h. Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires



mij53@orange.fr

site : www.maisondesinitiatives.sitew.org



Suivez-nous sur les réseaux



Maison Initiatives Jeunesse



[mijbocagemayennais](https://www.instagram.com/mijbocagemayennais)

Tout au long de l'année les projets sont mis en place afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles. Suivez-nous sur les réseaux (Facebook et Instagram)

France Services de Landivy : une année au service de tous

Les missions de France Services de Landivy



Implanté au cœur du territoire, **France Services de Landivy** fait partie du réseau national des espaces France Services, qui compte aujourd'hui **18 structures dans le département de la Mayenne**. Ce dispositif, soutenu par l'État et les collectivités locales, a pour vocation de **rapprocher les services publics des citoyens** et de leur offrir un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives du quotidien.

À Landivy, l'équipe accueille les usagers **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00**, avec une **fermeture à 16h le vendredi**. Afin de garantir un accompagnement de qualité, la **prise de rendez-vous** est encouragée.

Tout au long de l'année, le service a connu une activité soutenue avec **environ 4 200 accompagnements réalisés**, soit une **moyenne de 18 accompagnements par jour**. Ces chiffres témoignent de l'engagement constant de l'équipe pour offrir un **service public de proximité, humain et accessible à tous**.

Des permanences au cœur du territoire

L'espace **France Services de Landivy** accueille régulièrement plusieurs **partenaires institutionnels et associatifs**, permettant aux habitants de bénéficier d'un accompagnement complet sans avoir à se déplacer loin de chez eux.

Parmi les permanences proposées **une fois par mois**, on retrouve la DGFiP, France Horizon, l'Antenne Solidarité, SOLIHA, Le Conciliateur de justice et la Mission Locale .

Ces partenariats renforcent la **proximité des services publics** et contribuent à faire de France Services un **véritable lieu de ressources pour tous les habitants** du territoire.

Bilan de l'année 2024

L'année 2024 a été marquée par une **forte fréquentation et une évolution constante des besoins**. France Services de Landivy a poursuivi son travail d'accueil, d'écoute et de médiation, tout en accompagnant les habitants dans leurs démarches administratives et sociales.

Parmi les temps forts de l'année, l'équipe a proposé un **atelier "Bienvenue à la retraite"**, un parcours composé de **six séances**, qui a réuni **8 participants**. Cet atelier a permis d'aborder sereinement la transition vers la retraite tout en **favorisant les échanges avec différentes associations locales** actives sur le territoire. Ces rencontres ont contribué à créer du lien et à valoriser les ressources locales disponibles pour les nouveaux retraités.

Dans le cadre des **portes ouvertes de France Services**, une **intervention de l'UDAF** (Union Départementale des Associations Familiales) a également été organisée autour du thème : « *Tutelle, curatelle, habilitation familiale : qu'est-ce que c'est ?* » Cet échange a permis d'informer le public sur les dispositifs d'accompagnement et de protection des majeurs, un sujet



Projets et perspectives pour 2025

Pour l'année à venir, **France Services de Landivy** souhaite poursuivre et consolider sa dynamique de proximité.

Parmi les projets envisagés :

- Le **renforcement des actions d'accompagnement numérique**, notamment auprès des publics les plus éloignés du digital ;
- La **mise en place de nouvelles permanences partenaires** afin d'élargir l'offre de services disponibles localement ;
- L'**amélioration continue de l'accueil** et du confort des usagers ;
- Une **communication renforcée** pour faire connaître davantage les services proposés à l'ensemble des habitants du territoire.

Fidèle à sa mission, France Services de Landivy continuera d'être un **lieu d'écoute, d'aide et de lien social**, au plus près des besoins de chacun.

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...). A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des ateliers manuels et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des temps d'échanges autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des actions santé - bien-être : écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et « les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et bébés signes.
- Des sorties pour découvrir son territoire : cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La participation à la vie locale : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas

Création d'abeilles pour la fête de l'abeille à

Sortie parents-enfants au Mont Saint Michel

La chorale de l'EPI « L'EPI qui chante »

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page Facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon - 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

f @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Maison départementale de l'Autonomie (MDA) simplifie les démarches pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap

La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :

- > de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap,
- > d'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,
- > d'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.

Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :

La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.

Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :

- Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : mda@lamayenne.fr
- Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
- Consulter le site mda.lamayenne.fr

Téléservice : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap

A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.

Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet : mda.lamayenne.fr ou sur le QR code ci-joint :



LES ASSOCIATIONS DU CANTON

Virade de l'Espoir 2025

Le samedi 27 et dimanche 28 septembre avaient lieu une nouvelle édition des virades de l'espoir marquée par deux anniversaires nationaux : les 40^{ème} Virades et les 60 ans de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Cette année nous étions sur la commune de Saint Berthevin la Tannière pour vivre un week-end placé sous le signe de la générosité, afin de récolter des fonds pour la lutte contre la Mucoviscidose (maladie génétique qui malgré 60 ans de progrès et d'engagement reste à l'heure actuelle toujours incurable).

Plusieurs étaient au programme : randonnées pédestres (samedi et dimanche) avec une visite de la chèvrie, randonnée cyclo, country, harmonie, course parent-enfant, chamboule tout, tir au but, ...

Ce fut ensuite au tour des élus de prendre la parole pour le passage de relai entre M. le Maire de Saint Berthevin la Tannière et M. le maire de Fougerolles du Plessis, qui accueillera la prochaine édition des virades les 26 et 27 septembre 2026.

Puis Gérard Hercend a pris la parole, il a annoncé qu'après plusieurs années en temps qu'organisateur de la virade, il laisse sa place à Audrey Barbedette qui sera donc la nouvelle organisatrice de la virade à partir de l'année prochaine.

Nous tenions au nom de l'association à tous vous remercier chaleureusement pour votre mobilisation et votre générosité année après année. Chaque geste compte pour changer la vie de milliers de patients.

Nous tenions à remercier la commune de Saint-Berthevin la Tannière et ses associations qui se sont mobilisées avec nous pour faire de ce week-end une belle fête, sans eux cela n'aurait pas été possible.

Nous vous attendons donc l'année prochaine à Fougerolles du Plessis.

Encore une fois MERCI à tous !

Prenez bien soins de vous et de ceux qui vous entoure !

N'oubliez pas : Vous pouvez déposer vos journaux ainsi que les bouchons en plastique à la mairie de Désertines

Pour plus de renseignements :

Mme BARBEDETTE Audrey : 07.71.80.85.63 ou

audreybarbedette1@gmail.com

Mr BARBEDETTE Philippe : 06.32.19.37.05

Mr HERCEND Gérard : 06.04.09.92.68

Page Facebook de l'association : Vaincre la muco



Le don d'organes et de tissus : "En parler"



- En France, la loi fait de chacun de nous un donneur présumé d'organes et de tissus sauf d'avoir exprimé son opposition du vivant.
- La seule façon de faire respecter sa volonté est donc d'en parler régulièrement à ses proches, car pour Sauver des Vies, il faut l'avoir dit.
- Grâce à la générosité des donneurs et de l'engagement fort des équipes médicales, 6 034 greffes d'organes ont été réalisées en 2024 mais plus de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

France Adot 53
Maison des Associations
17 rue de Rastatt
53000 LAVAL
Tél/Répondeur : 02.43.90.68.10
Mail: franceadot53@orange.fr
<https://www.facebook.com/FranceADOT53>
<https://www.instagram.com/franceadot53>
<https://twitter.com/53Adot>



Club des Randonneurs du Bocage

Lors de l'année écoulée, 1119 adhérents ont partagé, randonnées, découvertes de la flore et du patrimoine.

Message des responsables

Amis Randonneurs,

Nous vous remercions pour votre fidélité à nos randonnées, cela est essentiel pour la bonne marche de notre section. Nous vous transmettons, tous nos vœux de bonheur et de bonne santé, à chacun et chacune d'entre vous.

Responsable, Philippe Fréard tél : 06 77 96 12 07.

Co-Responsable, Joël Goupil tél : 06 21 85 79 85



Merci aux Mairies pour son soutien dans nos engagements, et merci à toutes les personnes engagées à nos côtés, qui mettent tout en œuvre pour assurer une bonne dynamique dans ses activités.

Belle Année 2026

INFORMATIONS 2026

* Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié *, consultez notre site, avant chaque organisation.

Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com, ou sur Google : Randonneurs du Bocage - Pontmain

TARIF 2026:

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	32€	63 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	34 €	67,50 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

Covoiturage ... - Seulement pour les randonnées à la journée, un rassemblement sera prévu, Place de la Haute Mairie à PONTMAIN, l'horaire sera précisé le moment venu.

CERTIFICAT MÉDICAL: OBLIGATOIRE à la 1^{ère} adhésion, ainsi qu'après un arrêt de 2 ans ou plus. Pour le renouvellement de la licence, un questionnaire santé est à remplir impérativement et à garder vers vous, s'il y a un seul oui, consulter un médecin et fournir un certificat médical. Sinon, compléter une attestation de non contre-indications à la pratique de la randonnée. (documents fournis par nos soins, voir bulletin d'adhésion).

LA LICENCE est OBLIGATOIRE pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers, lors des activités.

Participants NON-ADHERENTS à aucun club Fédéral de la Randonnée, une participation de 3€ est demandée par personne, et par sortie, pour les Randonnées du Dimanche - 2€ pour les Randonnées du 1^{er} Mardi du mois. - 2 € pour les Randonnées Fraîcheur

Nouveautés: Pour les participants occasionnels NON-ADHERENTS à aucun club Fédéral de la Randonnée, après 2 sorties, **adhésion obligatoire.**

RENSEIGNEMENTS: Philippe FREARD tél: 02 43 05 01 16 - 06 77 96 12 07

Joël GOUPIL tél: 02 43 05 08 63 - 06 21 85 79 85

Contact: rando.bocage.53220@gmail.com,

BONNE ANNEE DE RANDONNEES A TOUS

La marche ne consiste pas à perdre du temps, mais à le perdre avec élégance

Randonnées du 1^{er} Mardi du mois

06/01, Parigny 50 - Pommiers, cerisiers, et chemins creux, 10 kms, départ 13h30, Place de la Mairie, école. Resp: M.F. Ronceray

03/02, Larchamp 53 – Circuit des Boisus, 11 kms, départ 13h30, Place salle des Fêtes. Resp: Joël Goupil

03/03, St Georges de Reintembault 35 - De la Toile à l'Agriculture, 10 kms, départ 14h, Parking des Ajoncs d'or. Resp: Hervé Pelé

07/04, Ducey 50 - Au fil de l'eau, 10 kms, départ 14h, parking du Château. Resp: Alain Coquelin

05/05, Fougères 35 - Circuit de la Forêt, 10 kms, départ 14h, carrefour de Chénédet. Resp : Michèle Rousseau

02/06, St Berthevin la Tanière 53 – Chemins creux, 11 kms, départ 14h. Parking salle des Fêtes. Resp : Michèle Rousseau

07/07, St Mars s/ la Futaie 53- Boucles de Saint Mars, 22 kms départ 9h30. Plan d'eau.

• Randonnée à la journée, avec barbecue au plan d'eau, sur inscription/participation. Resp: Gérard Davy

01/09, Le Fresne Poret 50 - De l'Egrenne à la Sée, 11 kms, départ 14h, Place de l'Eglise. Resp: Thérèse Poisson

06/10, Monthault 35 – Paysages et Couleurs, 9 kms, départ 14h, Salle des Fêtes. Resp: Jean-Claude Bertin

03/11, Montenay 53 - Circuit de l'Oscence, 10kms, départ 13h30, Place de l'Eglise. Resp : Chantal Fourmond

01/12, Louvigné du Désert 35, La Morinais, 10kms, départ 13h30, Place de Bretagne, (rte de Mellé). Resp: Ch. Danveau



Programme des Randonnées 2026

Randonnée à la journée, covoiturage au départ de Pontmain, Place Haute de la Mairie, possible de faire que demi-journée. -

Dimanche 18 Janvier	MONTAUDIN 53 - Circuit de LA Pihoraie, 9 kms, départ 13h30 - Place de l'Eglise, 16h30 Galette des Rois.	Ch. FOURMOND 06 44 25 73 73
Dimanche 15 Février	ST BRICE EN COGLES - Circuit de la Marche des Châteaux, 8 ou 10 kms, départ 13h30 - Parking du Champ de Foire - Randonnée déguisée	Th. POISSON 06 83 21 25 72
Dimanche 15 Mars	BEAUCE 35 - Niche Coucou, 8 ou 11 kms, départ 14h - Place de l'Eglise	Michel FOUREAU 06 31 17 08 36
Dimanche 19 Avril	DOMPIERRE 61 - Circuit du fer et de la mine - Randonnée à la journée , 10 ou 14 kms, départ de la randonnée 9h30 - Place de l'Eglise	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
1 ^{er} Mai	BREVET DES RANDONNEURS, à la CHAPELLE AU RIBOUL , organisation du CDRP de la Mayenne	
Dimanche 17 Mai	SOURDEVAL 50 - Circuit Bellevue, 8 ou 11 kms, départ 14h, Place de l'Eglise	André BOUDIN 06 60 56 09 82
Du 30 Mai au 6 Juin	Séjour en Espagne - Les Asturies - Hébergement à Perlora, hôtel 3 *** 8 jours - 7 nuits. Sur réservation Contact : Philippe FREARD 06 77 96 12 07 - Joël GOUPIL 06 21 85 79 85	
Dimanche 21 Juin	HAMBERS 53 - Circuit d'Hambers N° 24 - Randonnée à la journée , 7 et 8 kms départ 9h30 - Parking du plan d'eau. L'après-midi rendez-vous au refuge d'Hambers, lieu du pique-nique.	Michel FOUREAU 06 31 17 08 36
Dimanche 19 Juillet	HEDE - BAZOUGES 35 - Circuit des Ecluses - Randonnée à la journée 11 et 8 kms, départ de la randonnée 9h30 - Parking de la Maison du Canal	Ch. Danveau 06 07 33 00 20
Dimanche 16 Août	REFUVEILLE 50 - Circuit du Bois Mayas, 8 ou 11 kms, départ 14h - Place de la Mairie	René RENAULT 06 81 83 49 31
Hors de nos Organisations	Randonnée de la Foire d'Automne , prévue le 29 - 30 Août, à PONTMAIN , - Les Virades de L'Espoir prévues à FOUGEROLLES DU PILESSIS	
Dimanche 20 Septembre	LE PIN AU HARAS - Circuit du Haras du Pin - Randonnée à la journée Journée Patrimoine, visite du Haras, 7 kms - Journée car, sur réservation Philippe FREARD 06 77 96 12 07	
Dimanche 18 Octobre	SACE 53 - Circuit Bocage et Rivières, 10 kms, départ 8 ou 10 kms - Place de l'Eglise	Guy COUPEL 06 73 06 15 67
Samedi 24 Octobre	Soirée châtaignes à PONTMAIN , 19h15, salle des Loisirs	
Dimanche 15 Novembre	ST CHRISTOPHE DE VALAINS 35 - Sentier des Picaous, 8 ou 12 kms, départ 13h30 - Place de l'Eglise	J. Claude BERTIN 06 11 97 54 17
Dimanche 20 Décembre	VITRE 35 - Circuit Touristique Vitré, 8 ou 11 kms, départ 13H30 - Parking de la Gare .Office du Tourisme	Joël GOUPIL 06 21 85 79 85

Randonnées Fraîcheur - Le Jeudi 20h, 8 à 9 kms -

7 Mai	LOUVIGNE du DESERT - Les Vergers, 8 kms - Place de Bretagne	Christine DANVEAU	18 Juin	LANDIVY - Circuit surprise, 9 kms Terrain des sports, rte de Louvigné	Hervé PELE
21 Mai	LA DOREE - Valandré, 8 kms Place de l'Eglise	M.France RONCERAY	2 Juillet	ST MARS S/ LA FUTAIE - Circuit surprise, 9 kms Plan d'eau	René RENAULT
11 Juin	MELLE - Pierre et Nature, 9 kms Place de l'Eglise	Gérard DAVY	16 Juillet	PONTMAIN - Circuit Mausson 8 kms - Place Haute de la Mairie	Joël GOUPIL

Ceux qui seront touchés sont invités à nous avertir dès qu'ils le seront, pour mieux cibler les lieux de prélèvement.

Pour Désertines, prévenir **Mr Leroyer Joel** au 02-43-00-62-13, pour St Aubin F.L., prévenir **Mr Darzel Ferdinand** au 02-43-08-68-80, pour Vieuvy, prévenir **Mr Louvigné Didier** au 02-43-00-64-93.



Le **28 février 2026**, la saison de chasse se terminera ; les éventuels nouveaux chasseurs intéressés pour devenir membres de notre société de chasse devront se faire connaître avant le mois d'août 2026, afin de mieux préparer leur arrivée parmi nous.

Nos deux prochains Super Loto auront lieu le **dimanche 12 avril et le dimanche 12 juillet 2026**, notez-les dès maintenant dans vos agendas !

L'ensemble des chasseurs vous remercient encore pour votre confiance au fil de ces années, et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2026 !



GIC du Bocage

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique du Bocage (GIC du Bocage), créé le 7 février 2017, permet de réunir les chasseurs adhérents et de gérer les espèces lièvre, et chevreuil.

Les derniers comptages effectués montrent que les effectifs de lièvre que les effectifs de lièvre stagnent sur nos terrains.

Comme la population apparaît en difficulté, la décision de chasser mais à hauteur d'un lièvre pour 200 hectares, a été votée par les membres présents à l'assemblée générale du GIC. 36 bracelets de lièvres ont donc été attribués sur l'ensemble des terrains.

85 bracelets Chevreuils ont été attribués pour l'ensemble du territoire du GIC du Bocage. La population est toujours en progression, nous augmentons donc légèrement les prélèvements chaque année.

L'assemblée générale du GIC du Bocage aura lieu courant mars 2025. Les éventuels chasseurs privés désireux d'adhérer à cette association, peuvent obtenir des renseignements en envoyant un mail à :

gicdubocage@gmail.com

DÉSERTINES à table !

La 6^{ème} édition de Désertines à table aura lieu le **vendredi 26 juin**.

Réservez la date.

Plus d'information à venir sur Intramuros et sur le Site internet.



LES ASSOCIATIONS LOCALES

Société de Chasse St Hubert SHD

Désertines – Vieuvy - Saint Aubin Fosse-Louvain



Nos 26 chasseurs ont entamé la **96^{ème} saison** de chasse le 21 septembre dernier. Nous remercions encore une fois les propriétaires qui nous font confiance depuis toutes ces années, et nous poursuivons la bonne gestion des espèces animales sauvages qui peuplent notre territoire.

Conformément au plan de chasse de cette année, **22 chevreuils** pourront être prélevés sur Désertines, Vieuvy et St Aubin Fosse-Louvain, le même nombre que l'an dernier.

En ce qui concerne le lièvre, sa chasse est ouverte cette saison, à hauteur d'un lièvre attribué pour 200 hectares de terrain, car les effectifs étaient encore faibles aux derniers comptages de début 2025. 12 bracelets ont été distribués aux chasseurs sur notre société de chasse ; 2 animaux ont été prélevés.

Les comptages annuels se dérouleront sur l'ensemble du GIC du Bocage du 12 au 16 janvier 2026.

La population de renards est toujours en forte progression, nous continuons les prélèvements pour en limiter la population sur nos terrains.



Les sangliers sont présents encore sur nos terrains et nous constatons souvent des indices de leur présence. 13 animaux ont déjà été prélevés depuis l'ouverture de la saison.

Si vous constatez la présence ou des dégâts de sangliers sur vos terres, n'hésitez pas à prévenir le président de la société, Mr Gaylord Fourmond ou Mr Joel Leroyer, via la mairie. Nous ferons notre possible pour organiser des battues, si besoin.



En prévention des dégâts sur les semis de maïs au printemps prochain, nous renouvelerons nos opérations de régulation des corvidés (corbeaux et corneilles). Nous concentrerons notre aide sur les agriculteurs qui nous confient leurs terrains.



La Dynamique

Depuis Septembre dernier, les cours de gymnastique ont repris tous les jeudis soir de 19h30 à 20h30 sauf pendant les vacances scolaires à la salle à l'étage de la mairie ; accès par l'escalier dans la cour entre la mairie et le local « Distri-pain Distri-frais ».

Toute nouvelle personne qui serait intéressée par cette activité sportive sera la bienvenue même en cours d'année.

Une première séance d'essai gratuite est possible pour d'éventuels adhérentes et adhérents. L'adhésion pour l'année complète est de 50€ et proportionnelle si inscription en cours d'année.

N'hésitez pas à contacter la présidente de l'association La Dynamique :
Rolande FOURMOND au 07 63 50 45 16 ou toute autre personne déjà adhérente.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Comité des fêtes

Un grand merci d'avoir été si nombreux durant nos soirées 2025. Le comité des fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2026. Voici les dates de nos rassemblements pour cette nouvelle année



21 mars : soirée CHOUCROUTE

30 Mai : Tournoi de PALETS

5 septembre : soirée Moules Frites

Club y'a d'la joie

La présidente et les membres du bureau vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 ainsi qu'une parfaite santé à tous.

Nous poursuivons nos activités le jeudi : belote et pétanque

Dux repas sont prévus ainsi que le repas champêtre

Le 7 mars, nous fêterons le 50^{ème} anniversaire du Club.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux adhérents.

L'amicale des A.F.N

Les A.F.N vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026

Club de pétanque

Le bureau de la pétanque vous présente ses meilleurs vœux et serait heureux de vous accueillir sur leur terrain couvert.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Roger Leblanc, 2 rue de Normandie. Tél : 02 43 00 68 71 ou 07 60 08 47 04

Désertines53 Aérobie

Nouveau !

Des cours d'aérobic sont dispensés tous les mercredis de 14 :00 à 15 :00 à la Salle Polyvalente 22, rue du Maine

Pour tout renseignement : Mme MORGAN-CHAMPION Suzanne
06 21 43 88 76

USD

Cette année l'union sportive de Désertines compte 60 licenciés (61 licenciés la saison précédente).

- 35 séniors masculins
- 17 séniors féminines
- 8 dirigeants

Les classements de la première partie de saison :

Départemental 3

Pos.	Équipe	Pts	J.	G.	N.	P.	Bp.	Bc.	Dif.
1	Désertines ●●●●●	24	9	8	0	1	32	8	+24
2	Placé ●●●●●	20	9	6	2	1	33	12	+21
3	La Baconnière ●●●●●	19	9	6	1	2	31	7	+24
4	St Denis Gast. Jg ●●●●●	18	9	5	3	1	20	13	+7
5	US Laval (2) ●●●●●	15	9	5	0	4	26	13	+13
6	Fougerolles ●●●●●	15	9	5	0	4	25	24	+1
7	St-Georges-B. (2) ●●●●●	7	9	2	1	6	14	32	-18
8	Gorron (2) ●●●●●	6	9	2	0	7	8	31	-23
9	Landivy/Pont (2) ●●●●●	3	9	1	1	7	10	26	-16
10	St-Pierre/Lan (2) ●●●●●	2	9	1	0	8	10	43	-33

Départemental 4

Pos.	Équipe	Pts	J.	G.	N.	P.	Bp.	Bc.	Dif.
1	Désertines (2)	19	9	6	1	2	28	18	+10
2	Ambrières/Cigné (4)	18	9	6	0	3	34	22	+12
3	St-Mars/Colm.	17	9	6	0	3	35	16	+19
4	Fougerolles (2)	17	9	5	2	2	27	14	+13
5	St-Fraimbault (2)	17	9	5	2	2	26	18	+8
6	St Denis Gast. Jg (2)	16	8	5	1	2	26	18	+8
7	Le Pas (2)	13	9	4	1	4	17	17	0
8	Gorron (3)	9	9	3	1	5	23	18	+5
9	La Dorée (2)	7	9	3	0	6	22	34	-12
10	Olisseau (2)	1	9	1	0	8	9	49	-40
11	Parigné/Braye (2)	-1	9	1	0	8	7	30	-23

Séniors féminines à 8

Pl	Équipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	MONTJEAN FC	24	9	8	0	1	0	42	9	0	33
2	MESLAY DU MAINE AS	22	8	7	1	0	0	48	6	0	42
3	GF L.A.S. 2	18	9	6	1	1	1	31	10	0	21
4	MOULAY SPORTS	14	8	4	2	2	0	10	11	0	-1
5	FC SOM	13	9	4	1	4	0	14	19	0	-5
6	CHATEAU GONTIER FC	9	9	3	0	6	0	20	25	0	-5
7	QUELAINES ES	9	9	3	0	6	0	14	34	0	-20
8	ENT. VAL DE JOUANNE	7	8	2	1	5	0	13	18	0	-5
9	ASTILLE-COSMES FC	5	9	2	0	6	1	8	50	0	-42
10	DESERTINES US	3	8	1	0	7	0	3	21	0	-18

Les résultats sont très satisfaisants pour les équipes masculines puisque les deux équipes finissent première de leur poule.

Les résultats des féminines sont encourageant car malgré une seule victoire, l'état d'esprit et la combativité des filles promet de meilleurs résultats pour la suite.

Événements :

Le traditionnel tournoi de foot aura lieu le **Dimanche 21 juin 2026.**

La soirée du foot aura lieu le **Samedi 21 novembre 2026.**

L'Us Désertines vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2026.

Chaque association désirant une subvention pour l'année 2026 doit faire parvenir à la mairie, le cerfa N°12156*06 dûment complété avant le 10 mars 2026.

NOËL COMMUNAL

Vendredi 19 décembre 2025



Le Vendredi 19 Décembre dernier, la Municipalité de Désertines a convié tous les habitants de la commune à son second Noël communal à la salle des fêtes pour un spectacle gratuit intitulé : « l'Elixir Des Rêves » animé par le magicien Edouard NOX.

Avec ses talents exceptionnels de prestidigitateur, le magicien a su comment captiver les 150 spectateurs et les émerveiller par ses tours de magie impressionnants.

A la fin du spectacle, les 20 enfants présents ont eu la surprise de voir arriver le Père Noël avec son panier bien rempli. Il a remis à chacun un sachet de chocolats.

Pour clore cette belle soirée conviviale, les membres du bureau du Club Y'a d'la joie avaient préparé des crêpes, le Comité des Fêtes et l'USD ont offert des boissons et du vin chaud à toutes les personnes présentes au spectacle.

Rendez-vous le **17 décembre 2026** pour un nouveau spectacle du Noël communal.



EN BREF



COMMUNES DE – 1000 HABITANTS

Scrutin paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Fin du panachage

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité. Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

La foire cantonale

Souvenirs de la foire cantonale qui a eu lieu le 30 et 31 août 2025



Quelques animations sur le site



Henri Leblanc, 2ème du concours de labour



La batucada « Samba Ni Ô »

La Sainte Barbe

La cérémonie de la Sainte Barbe a eu lieu le 6 décembre 2025 à Désertines.

La sainte Barbe, célébrée le 4 décembre, est la patronne des pompiers et aussi celle de nombreuses professions en rapport avec le feu ou la foudre comme les artificiers, soldats du génie, les démineurs, les artilleurs, les canonniers, les mineurs....



INTRA MUROS

N'oubliez pas de télécharger l'application gratuite IntraMuros afin de retrouver toutes les informations communales. Cette application permet de rester informé, d'alerter et de participer à la vie locale.



L'ADSL prend sa retraite, la *fibre* prend la relève

Fermeture du réseau télécom historique
plus de téléphone ni d'internet



**PASSEZ
À LA FIBRE**



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer.

LucADSL a tout prévu !

Il est temps de vous présenter la relève : voici *Delifibre*.

La fibre optique est plus rapide, plus adaptée aux besoins et usages des français et surtout **elle est déjà là !**

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre **en 2028**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?



La fibre est une technologie plus écologique.



Les délais de raccordement observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.



Actuellement, les frais de raccordements sont généralement offerts par les opérateurs.






















Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : vitesse, qualité, stabilité!



Pour en savoir plus
sur la fermeture du réseau cuivre :
treshautdebit.gouv.fr



Calendrier des manifestations 1^{er} semestre

DATE	Manifestation		Organisateur	Horaires indicatifs	Lieu	Autres infos complémentaires
08/01/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
05/02/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
07/03/2026	50ème anniversaire		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
05/03/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
02/04/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
12/04/2026	LOTO		Sté de Chasse St Hubert	dès 12:00	Salle des Fêtes	
07/05/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
08/05/2026	Commémoration		Mairie		Place de l'église	
30/05/2026	Tournoi de palets		Comité des Fêtes		Boulodrome	Inscription ou/et réservation
04/06/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
21/06/2026	Tournoi foot familial repas champêtre		US Désertines - Foot	12 :30	Terrain de foot	Inscription ou/et réservation
26/06/2026	Pique-nique communal		Mairie	20 :00	Jardin ou boulodrome	<i>Selon météo</i>
02/07/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
12/07/2026	LOTO		Sté de Chasse St Hubert	dès 12:00	Salle des Fêtes	
06/08/2026	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
27/08/2026	Repas champêtre		Club Y'a d'la joie		Boulodrome	
05/09/2026	Soirée Moules/Frites		Comité des Fêtes		Salle des Fêtes	Inscription ou/et réservation
	Feu d'artifice		Mairie		Salle des Fêtes	
06/09/2026	Fête communale		Comité des Fêtes		Dans la commune	

NUMÉROS UTILES

<i>Ecole Publique RPI Fougerolles du Plessis</i>	02 43 05 56 09
<i>Garderie</i>	06 59 40 39 65
<i>Espace France Services Gorron</i>	02 43 30 10 58
<i>Landivy (CAF. MSA. CARSAT. CPAM)</i>	02 43 05 47 40
<i>A.D.M.R</i> 5, rue du Maine. Fougerolles du Plessis horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi : 9h 12h et 13h15 16h15 Mercredi de 9h à 12h	02 43 05 70 95
<i>Assistante sociale</i> 3, rue Cour de Forges - Gorron	02 43 08 06 03
<i>SIMAD</i> Ouvert du lundi au vendredi De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00	02 43 08 83 52
<i>Médiateur/Conciliateur</i> Permanence à Landivy le 1 ^{er} mardi du mois	02 43 05 42 05
<i>C.C.B.M</i> 1, Grande Rue – Gorron www.bocage-mayennais.fr	02 43 08 47 47
<i>Centre des Impôts</i> 75, rue des Alouettes- Mayenne	02 43 04 81 46
<i>ALEOP transport à la demande</i>	09 69 39 14 14
<i>Gendarmerie de Landivy</i>	02 43 05 42 39
<i>ENEDIS</i>	09 726 750 53
<i>SEKOM (eau et assainissement)</i>	02 43 05 37 90
<i>SEKOM (assainissement non collectif)</i>	02 43 05 13 29
URGENCES POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
GENDARMERIE	17
URGENCES SOURDS ET MALENTENDANTS	114
ALLO ENFANCE EN DANGER	119
ARRETONS LES VIOLENCES (numéro gratuit et anonyme)	3919
ANTIPOISON : Rennes Angers	02 99 59 22 22 02 41 48 21 21

(Bulletin réalisé et imprimé par nos soins)

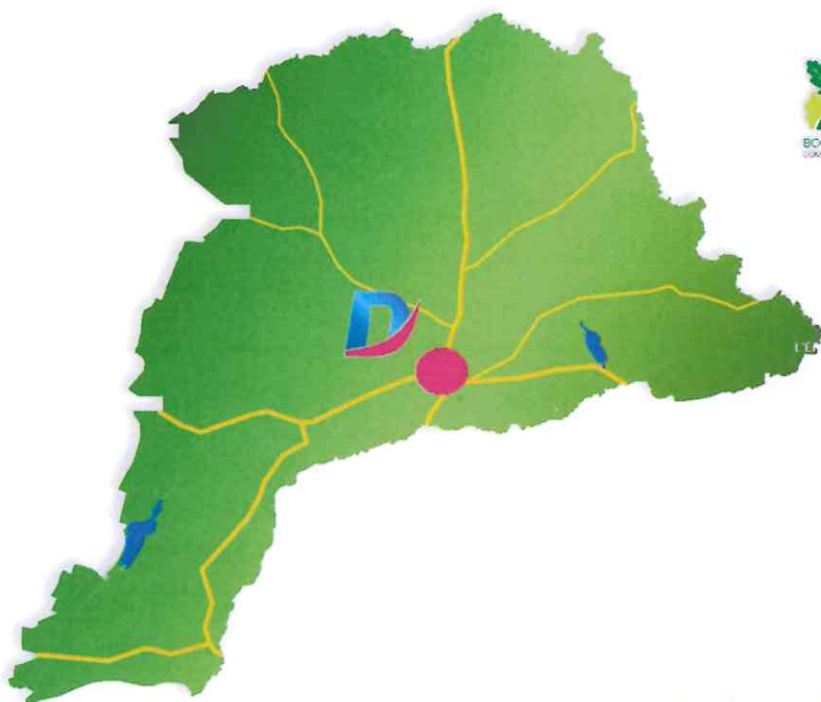
Désertines

53

Commune de la Mayenne

Désertines

La Mayenne



Mairie de Désertines

7, Rue de Normandie

53190 DÉSERTINES

Tél : 02.43.00.61.43

E-mail : contact@desertines53.fr

www.desertines53.fr



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Jeudi : 9h-12h

Mardi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) : 9h-12h

Fermé le mercredi